

# Diasporiques

n° 1

1<sup>er</sup> trimestre 1997

- 2-3 **Le Débat**, Michel Morineau  
*Diversité culturelle et intégration politique*
- 4-6 **La Culture**  
Livres: Richard Marienstras,  
Françoise Weil  
Cuisine: Isabelle Moutot  
Musique: Jean Salmona
- 7 **Humeur**, Jacques Burko  
*Contre la peur*
- 8-11 **Les Textes**, Françoise Basch  
*Ernestine Louise Potovsky Rose: Juive,  
femme des Lumières, féministe*
- 12 **Récit**, Philippe et Benjamin Lazar  
*Malom, alias Malin, Transylvanie ...*

V oici bientôt trente ans naissait, à l'initiative de quelques Juifs de gauche, un cercle "de confrontation, de recherche et de libres débats", ayant pour ambition de permettre aux Juifs tenant à s'affirmer comme tels sans se résoudre à avoir comme seul choix possible "la synagogue ou le sionisme", "de se définir, d'analyser leur situation spécifique, d'entreprendre des actions politiques et culturelles, de faire connaître à l'opinion les problèmes soulevés par le fait juif en France et dans le monde".

Pénétrés de l'idée que les problèmes identitaires, à l'échelle individuelle comme au niveau collectif, "ne peuvent se résoudre dogmatiquement", convaincus que "les diasporas constituent pour les Juifs un mode d'existence original, qu'un long passé a rendu naturel, fructueux et vénérable et où s'est déposé le meilleur de leur tradition universaliste", les membres fondateurs du Cercle Gaston-Crémieux<sup>1</sup> étaient alors ultra-minoritaires à s'exprimer en ces termes au sein de la communauté juive et, tout autant, au sein de la République française.

À quelques années de la fin d'un siècle marqué par les immenses espérances et les terribles désillusions de la "révolution prolétarienne" à vocation "socialiste", par l'abomination du nazisme et de son expression ultime, la Shoah, par la (résistible ?) dominance mondiale du capitalisme libéral,

les motivations qui justifiaient la création du Cercle Gaston-Crémieux sont loin d'avoir perdu leur légitimité et leur actualité. Et nous nous réjouissons de ne plus être les seuls, désormais, à tenir ce langage.

Nous pouvons en effet, maintenant plus aisément qu'hier, confronter nos opinions avec tous ceux qui, en termes analogues ou sensiblement différents, partagent avec nous une certaine idée de la démocratie et du judaïsme. Nos idées, si elles continuent, pour certains, à sentir le soufre, sont dorénavant objet de discussion. Non certes que nous soyons reconnus par les "autorités communautaires" comme ayant droit de cité au sein des organisations "représentatives" des Juifs de France, mais tout simplement

## DIASPORIQUES, Pourquoi ?

parce que la montée inquiétante des intégrismes de tous ordres - et de l'intégrisme juif en particulier - déclenche chez les Juifs eux-mêmes une réaction de légitime défense et la recherche d'une expression plus libre que celle que voudraient imposer les éternels tenants d'un conformisme majoritaire.

Débattre et agir, deux verbes-clefs pour les démocrates que nous sommes. Débattre d'abord, parce qu'une démocratie a pour vocation de permettre aux citoyens de sublimer les conflits qui peuvent les opposer en débats contradictoires, sous la seule réserve que ces échanges se déroulent dans le respect mutuel de leurs protagonistes - une réserve qui écarte par essence ceux qui ne sont animés que par le mépris et la haine de l'autre. Mais débattre aussi pour agir, et cela en fondant l'action non sur des positions de force mais sur le résultat d'une confrontation des points de vue, la majorité ayant, au moment des choix, l'impérieux devoir de tenir compte, le plus largement possible, des opinions minoritaires.

Majoritaires, les Juifs ont les mêmes difficultés que d'autres à échapper aux tentations d'une domination sans partage : on voit bien comment se comporte, dans l'État

d'Israël, sa majorité politique actuelle. Dans les diasporas, ils sont, comme les autres minorités, dans une situation tout-à-fait différente, parfois certes difficile, mais qui leur donne le privilège d'échapper par nature au "piège" majoritaire. Il est alors de leur responsabilité - partagée avec tous les citoyens de leurs pays - de faire entendre leur voix. Mais ils doivent le faire sans céder à la tentation de reconstituer en leur sein même une majorité dans la minorité, qui accaparerait le pouvoir et la parole. Comment ne pas être choqué, à ce propos, par l'inacceptable tentative de récupération, religieuse, idéologique et politique, du judaïsme français à laquelle nous avons assisté à la fin de l'année dernière, lors du jour dit de la Torah ? Et l'on ne peut être qu'effaré de la benoîte et par là-même scandaleuse prise de position exprimée à cette occasion par le Grand-Rabbin de France à propos de la situation au Proche-Orient<sup>2</sup> : "Quand on réfléchit, il n'y a pas de grandes différences entre les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir en Israël. Tout le monde veut vivre en paix avec les Palestiniens"

C'est pour exprimer une voix différente, dans la ligne des principes qu'il professait déjà dans son manifeste de 1967, que le Cercle Gaston-Crémieux a décidé de modifier le titre, le contenu et, souhaite-t-il, la portée des "Cahiers du Cercle". L'ambition de DIASPORIQUES, dont sort aujourd'hui le premier numéro, est de contribuer à l'expression d'une voix juive plurielle, politique au sens esquissé ci-dessus, mais aussi culturelle. DIASPORIQUES sera largement ouvert au débat, l'une de ses rubriques lui étant explicitement consacrée. Nous comptons beaucoup, à ce propos, sur les contributions de tous ceux qui voudront bien partager avec nous leurs réflexions et leurs interrogations, dans le respect de la diversité, principe fondateur de notre propre action. ➤

**Le Cercle Gaston-Crémieux**

1. du nom d'un Juif Communiste marseillais, emprisonné après la fin du mouvement révolutionnaire et fusillé un an plus tard. Les citations sont extraites du "Manifeste" fondateur de 1967, reproduit dans le n° 7 de mars 1995 des Cahiers du Cercle Gaston-Crémieux.

2. "Libération", samedi 2 novembre 1996.



## Diversité culturelle et intégration politique : un enjeu pour la laïcité

Michel Morineau\*

### *La laïcité en France est*

### *contemporaine de l'idée*

*républicaine. Elle épouse à la fin  
du XVIII<sup>e</sup> siècle l'aventure de la  
pensée scientifique et la philosophie  
des Lumières. Mais l'État, instance  
dépositaire de la souveraineté du  
peuple, est neutre. Ce sont les  
républicains fondateurs de la III<sup>e</sup>  
République qui "institutionnalisent"  
la laïcité, en faisant de l'État le  
garant des libertés individuelles et  
collectives. C'est au sein de cette  
histoire de l'idée laïque que s'est  
jouée l'unité de la Nation française.*

La laïcité française épouse l'aventure de la pensée scientifique et la philosophie des Lumières à partir de deux idées essentielles : en société l'individu ne dispose pour régler sa conduite que de sa raison ; l'Homme et le Citoyen sont indissociables. La citoyenneté implique donc la participation au gouvernement de la cité et elle a pour cadre la démocratie, lieu de confrontation de la diversité des opinions dans la société civile. A cette époque, l'Etat est encore neutre.

#### **La laïcité française : un long et lent cheminement**

Ce sont les républicains fondateurs de la III<sup>e</sup> République qui "institutionnalisent" la laïcité sur ces positions : pas de République sans égalité de droits entre les citoyens, sans garantie du libre exercice individuel de la pensée et surtout sans développement de l'instruction, premier devoir d'une république et condition première de sa pérennité. L'Etat est alors garant des libertés, individuelles et collectives, (y compris religieuses), et de l'égalité (y compris entre les cultes).

Au sein de cette histoire de l'idée laïque s'est jouée l'unité de la nation française. Le raisonnement est fondé en effet sur le principe que pour garantir les libertés fondamentales, pour assurer la cohésion sociale et sauvegarder la paix, il est indispensable que l'Etat ne puisse être défini par l'appartenance préférentielle à aucune des cultures qui composent la Nation. Erigée en principe constitutionnel, la laïcité institutionnelle est l'attribut de l'Etat et cette disposition rend d'ailleurs la France originale parmi les pays européens. Les aspirations des religions à participer aux débats publics sont légitimes. Elles aussi concourent à entretenir cette pluralité de courants de pen-

sée qui constitue notre patrimoine commun.

Cependant, la laïcité protège aussi le citoyen des contraintes auxquelles pourraient le soumettre ses origines religieuses et, au-delà, culturelles. La liberté individuelle prime sur les obligations collectives de caractère philosophique ou religieux : on a le droit de ne pas épouser la religion de ses ancêtres, d'en pratiquer une différente ou d'en changer.

#### **Contradictions**

Or, c'est ici que cette pensée laïque traditionnelle et son application dans le domaine de l'intégration des minorités culturelles ou ethniques, ceux qu'on appelle

aussi "les migrants", nous interroge. Certes, l'intégration des minorités est une question spécifique mais chacun sait que, dans une société de migration comme la société française, elle est devenue essentielle pour la paix sociale.

La laïcité est un ensemble de règles qui s'appliquent à l'Etat, d'une part, aux individus, d'autre part. Or l'intégration, elle, a toujours procédé de démarches collectives et s'est toujours réalisée à partir des communautés d'origine. Toutes les études et toutes les observations l'ont bien montré, l'intégration s'opère rarement sur le mode individuel : elle n'est souvent rendue possible que par les "communautés" - culturelles ou ethniques - d'origine qui servent en quelque sorte de "zone tampon" et qui favorisent l'insertion. Même entre français ! Ne feignons pas d'ignorer, par exemple, le rôle considérable qu'ont joué et jouent encore les communautés françaises de bretons, auvergnats et autres antillais dans l'histoire de l'intégration de leurs ressortissants ailleurs que dans leurs départements d'origine, et reconnaissons le rôle des communautés, organisées comme telles, de portugais, de polonais ou de maliens dans l'intégration de leurs ressortissants. Pourtant, de ces derniers, on a plus souvent exigé qu'ils s'assimilent sur le mode individuel.

C'est de cette contradiction entre une démarche intégratrice qui s'appuie traditionnellement sur les communautés d'origine et par ailleurs des pratiques (voire des dispositions légales), plutôt assimilationnistes, qui ne reconnaissent que l'individu "isolé" - isolé surtout de sa culture d'origine -, que surgissent aujourd'hui les difficultés.

#### **L'intégration contre l'assimilation ?**

J'entends par "assimilation", des pra-



tiques sociales qui imposent - le cas échéant par la violence - le modèle culturel dominant, au nom de sa légitimité de culture dominante et de son universalisme déclaré, occultant par là même qu'il puisse exister de l'universel dans d'autres cultures. Ces pratiques, en plus de nier l'autre dans son identité, lui imposent d'abandonner cette dernière et, en quelque sorte, de "se rallier", et au plus vite, aux valeurs "universellement admises" de la culture et du système politique du pays d'accueil, sous peine d'exclusion ou de rejet. L'assimilation considère l'individu dans la sécheresse de son état civil et non dans la plénitude de son histoire. A la rigueur, son histoire est tolérée si elle reste confidentielle, discrète, strictement enfermée dans la sphère familiale privée, sans manifestation extérieure.

Les pratiques d'intégration, elles, reconnaissent qu'il peut y avoir de l'universel dans d'autres cultures. Elles prennent donc en compte la diversité et, tout en restant fermes sur les principes politiques de gouvernement de la cité (donc en ne confondant pas culture et politique), elles laissent le temps à l'individu - la notion de temps est ici capitale - de se recomposer une identité. Dans ce cas on substitue la négociation à l'imposition. Se recomposer une identité passe nécessairement par l'abandon - mais il devient alors volontaire - d'une part de son identité première. Et là, la médiation des communautés a toujours été essentielle pour faciliter ce "passage". Rappelons à cet

égard que l'intégration économique et sociale est un puissant facteur facilitant mais elle n'a jamais été suffisante.

C'est pourquoi on peut se demander si notre conception et nos pratiques d'intégration des minorités sont vraiment laïques et républicaines ? Cette question nous ramène à la "Nation". Conçue dès les ori-

---

« L'assimilation impose  
un modèle social dominant,  
l'intégration prend en compte  
la diversité »

---

gines révolutionnaires comme une volonté, "un plébiscite de tous les jours" (Renan), de constituer une société politique sur un territoire donné, la Nation - par une évolution qu'il serait trop long de décrire ici - serait aujourd'hui devenue un concept assimilable à une culture. D'une conception "civique" et historique de la Nation, nous serions insensiblement passés à une conception plus anthropologique, une conception plus "identitaire". Dès lors, peut-on faire droit à la diversité des cultures sans compromettre l'unité politique de la Nation ? La réponse à cette question est devenue douloureuse aujourd'hui et elle divise les laïques.

## Renversement

Comment défendre l'intégration politique à la République autrement que sur la base d'une assimilation culturelle ? Comment profiter au mieux du pluralisme et de la diversité culturels qui nous constituent ? Et pourquoi ne pas renverser la proposition et plaider pour une "assimilation politique" - tous citoyens - et une "intégration culturelle" - tous différents - ? Les communautés ou les associations qui les matérialisent cesseraient alors d'être l'épouvantail "communautariste" pour ne plus être qu'un facteur facilitant donnant du sens à l'idée : "l'immigration, une chance pour la France".

La Constitution jamais appliquée de 1793 stipulait : "Tout étranger de 21 ans accomplis qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété ou épouse une française ou adopte un enfant ou nourrit un vieillard, tout étranger enfin qui sera jugé par le corps législatif avoir bien mérité de l'humanité, est admis à l'exercice des droits de citoyen français".

Retournons à ces sources de notre histoire, elles sont de portée universelle et, parce qu'elles sont de portée universelle, il faut s'efforcer de les rendre françaises. Est-ce demander l'impossible ? Sans doute ! Mais l'impossible, comme le disait Julien Benda, est le propre de l'âme humaine. ➤

\* Secrétaire général du Cercle Condorcet de Paris.

## La campagne de solidarité juive Tsedaka

Il y a des Juifs pauvres. L'exclusion n'épargne personne - elle n'a pas de raison d'épargner les Juifs. Cet hiver, les institutions juives se sont mobilisées une fois de plus pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin.

Nous critiquons parfois ces institutions pour leur attitude politique, leur fonctionnement insuffisamment démocratique. Mais, en l'occurrence, nous nous devons d'appuyer activement leurs initiatives. C'est ainsi qu'une campagne de solidarité, clôturée le 15 décembre 1996, a été lancée. Les besoins n'en sont pas pour autant épuisés.

**Le F.S.J.U. accueillera vos dons pour cette campagne TSEDAKA à tout moment.**

**Contact : Liliane FTOUKI, tél. : 01 42 17 10 80 - fax : 01 42 17 10 82**



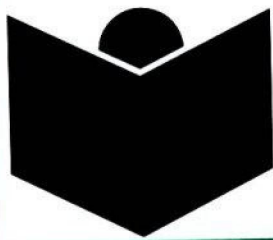
Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume

Jean-Loup AMSELLE, Aubier, Paris, 1996, 95 F.

JEAN-LOUP AMSELLE est anthropologue, spécialiste de l'Afrique noire. Son livre est très riche, sinon toujours convaincant, et a, entre autres mérites, celui de fournir une bibliographie sous forme de notes.

Après une synthèse des théories sur le droit naturel, il compare les deux premières expéditions coloniales de la France, celle d'Égypte et celle d'Algérie. "Le credo des militaires en Algérie sera celui de la régénération assimilatrice". L'ambiguïté de cette politique d'assimilation a souvent été dénoncée. Mais il me semble que Gérard et Jean-Claude Fritz vont plus loin lorsqu'ils se demandent si cette politique "a dépassé quelques cas particuliers, et même dans ces cas-là si elle a eu pour but premier de traiter enfin en citoyens des hommes comme les autres ..." (cf. *Le droit antisémite de Vichy*).

Selon Jean-Loup Amselle, cette "entreprise de régénération assimilatrice n'est que la projection d'une conception élaborée en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.. Le creuset républicain a eu essentiellement pour effet de tracer une ligne de démarcation entre le laïc et le religieux, entre le privé et le public. Ce sont les différentes communautés juives de France qui ont été les premières à s'engager dans ce processus." Jean-Loup Amselle cite le fameux *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, de l'abbé Grégoire : "Il faut distinguer dans la loi mosaïque ce qui tient essentiellement à l'exercice du culte de ce qui n'est qu'objet de jurisprudence civile et criminelle. Accordons aux Juifs entière liberté sur le premier article et que le reste soit soumis aux lois nationales." L'auteur montre qu'on retrouve le même souci



chez Napoléon lorsqu'il convoque en 1806 une assemblée des notables qui se transformera en Grand Sanhédrin. Remarquons qu'il y ajouta la dimension morale : "Il faut ôter des lois de Moïse tout ce qui est intolérant, déclarer une partie de ces lois politiques et civiles, et ne laisser de religieux que ce qui est relatif à la morale et aux devoirs du citoyen français." En somme, les mesures de Napoléon étaient tout aussi hypocrites que celles des coloniaux.

Jean-Loup Amselle s'inquiète pour terminer de "la transformation d'un Etat-Nation doté de classes sociales en un Etat communautaire. Les porte-paroles des différentes communautés s'arrogent ainsi le monopole de la représentation de l'ensemble discret des individus qui, d'une façon ou d'une autre, s'identifient comme Juifs, arméniens ou musulmans." ➤

*La politique de la mémoire*  
Raoul HILBERG. Gallimard, Paris, 1996, 85 F.

RAOUL HILBERG est l'auteur de ce magistral ouvrage, *La destruction des Juifs d'Europe*, dont chacun de nous a au moins entendu parler. Ce petit livre, paru aux États-Unis en 1994 avec comme sous titre *Expériences of a Holocaust researcher*, raconte l'ouvrage et la vie de son auteur - qui ne font qu'un.

Raoul Hilberg est né à Vienne en 1926. Sa famille débarqua à Miami le 1<sup>er</sup> septembre 1939. De retour des champs de bataille d'Europe, il suivit des cours d'histoire et de science politique. Il se souvient d'avoir levé la main pour demander, à propos des atrocités

## LIVRES

### Essais, Poésie

napoléoniennes en Espagne, "Comment appelez-vous l'anéantissement de six millions de Juifs ?" Réponse du professeur : "C'était un problème intéressant mais très compliqué", il n'avait pas le temps d'en parler. "L'idée que la destruction des Juifs était compliquée devint une hypothèse fondamentale qui guida ma recherche. Cette complexité, il fallait la dévoiler, la démontrer, l'expliquer." Plus tard il comprit que "les Allemands

L'actualité met en vedette Wislawa SZYMBORSKA, poète polonaise, prix Nobel de littérature 1996. Voici un poème qu'elle avait consacré à la mémoire des Juifs, victimes du génocide. La traduction, de Jacques BURKO, est inédite.

#### Encore

Derrière les portes plombées des wagons  
des prénoms traversent le pays, des prénoms ;  
et quel est leur chemin,  
vont-ils descendre enfin,  
ne me demandez pas, je ne dirai pas, je ne sais rien.

Le prénom Natan frappe du poing la cloison,  
le prénom Isaac chante, qui perdit la raison,  
le prénom Sara crie de l'eau, car le prénom Aron  
se meurt de soif.

Ne saute pas en marche, prénom David,  
prénom qui voue à la défaite,  
prénom sans abri, prénom de personne,  
trop lourd à porter dans ce pays.

Donnez au fils un prénom slave banal,  
car ici ils comptent les cheveux sur la tête,  
car ici on distingue le bien du mal  
par le prénom et la forme des paupières.

Ne saute pas. Le fils sera Vladimir  
Ne saute pas. Il n'est pas encore temps.  
Ne saute pas. La nuit roule comme un rire  
et raille le fracas des roues sur les rails.

Une nuée humaine traversa le pays,  
grande nuée, petite pluie, une larme  
petite pluie, une larme, le temps est sec.  
Les rails mènent dans la forêt noire.

Bien c'est bien, scande la roue. Forêt sans clairières.  
Bien, c'est bien. Un train de cris traverse la forêt.  
Bien, c'est bien. Réveillée dans la nuit j'entends  
bien, c'est bien le fracas silence contre silence.



devaient définir la notion de Juif avant de pouvoir agir contre leur cible." Tout serait à citer dans ce petit livre simple et émouvant, par exemple ce qu'il dit du journal de Czerniakow (cf. article de Richard Marienstras). Ou encore des difficultés qu'il rencontra pour la publier : "Ce tir à boulets rouges m'arrivait de Jérusalem. Dix ans durant j'avais imaginé que les Juifs, en particulier les Juifs, seraient les lecteurs de mon travail." ➔

**Françoise WEIL**

*Carnets du ghetto de Varsovie. 6 septembre 1939-23 juillet 1942*

Adam CZERNIAKOW

Traduit du polonais par Jacques Burko, Maria Elster et Jean-Charles Szurek

La Découverte, Paris, 1996

IL Y A QUELQUES SEMAINES, nous avons animé un débat autour des *Carnets* de Czerniakow, le président du Judenrat du ghetto de Varsovie. Le livre a été superbement traduit, avec une excellente préface de Raoul Hillberg et une postface de Jean-Charles Szurek.

J'ai introduit le débat en évoquant le scandale provoqué, en 1966, par la publication en France du livre d'Hannah Arendt, *Eichman à Jérusalem*, scandale auquel j'avais participé en rédigeant l'essentiel d'une "mise au point" sur la question des Judenräte (texte signé par une douzaine d'intellectuels, et publié par Le Nouvel Observateur). Hannah Arendt affirmait que si les Judenräte n'avaient pas existé, bien plus de Juifs eussent été sauvés. "Si le peuple juif avait été vraiment désorganisé et sans chefs, le chaos aurait peut-être régné [...] mais le nombre de victimes n'aurait pas atteint de quatre et demi à six millions." Hannah Arendt avait également porté un jugement moral sur les collaborateurs juifs par quoi elle entendait tous les dirigeants juifs sans discrimination. Alors que, disait elle, les Allemands agis-

saient par devoir, les Juifs, eux, collaboraient par plaisir. "En lisant les manifestes inspirés, mais non dictés, par les nazis, que rédigeaient les responsables juifs, on sent à quel point ce pouvoir tout nouveau leur plaisait." Ainsi, ils n'obéissaient pas seulement aux nazis, mais encore à leurs penchants naturels.

La discussion, au cours du débat qui eut lieu à notre Cercle, porta naturellement sur le comportement de Czerniakow pendant la durée de son mandat. Tout le monde s'accorda pour dire qu'il n'y avait rien à lui reprocher. Il n'avait aucun goût particulier pour le pouvoir, il n'était pas vénal, mais au contraire extrêmement scrupuleux, il tentait, chaque fois que cela paraissait possible, d'arracher des concessions aux Allemands, et, bien que ses *Carnets* fussent aussi factuels que possible sans doute craignait-il de les voir tomber entre des mains allemandes il ne se privait pas d'y inscrire des phrases pleines d'un humour glacé, caustique et dévastateur. Son suicide témoigne de sa qualité morale.

Au cours de la discussion, j'ai suggéré que la fascination qu'exerce le livre aujourd'hui tient à ce que le lecteur sent, à chaque page, que Czerniakow va encore échouer dans ce qu'il vient d'entreprendre. Même quand, en apparence et dans l'instant, il réussit ("à faire libérer des prisonniers, à faire baisser le montant d'une amende", on perçoit qu'il sait qu'il échoue. De jour en jour, il encourt un nouvel échec, et la fin de tout cela, c'est le suicide. Un membre du Cercle lança soudain que lui, il pensait que le suicide de Czerniakow avait "démoralisé" encore plus la population, et qu'il n'aurait pas dû se comporter comme si ce qu'il faisait fût une affaire privée. C'est ce que lui reprochait Marek Edelman sans doute à l'époque du ghetto déjà, en tout cas dans son entretien avec Hanna Kral (*Mémoires du ghetto de Varsovie*<sup>1</sup>).

– "Un seul homme aurait pu dire tout haut la vérité, Czerniakow. On l'aurait cru. Mais il s'est suicidé. Il n'aurait pas dû. Il fallait mourir dans un feu d'artifice. On en avait énormément besoin. Il fallait mourir, mais auparavant appeler les gens à se battre. C'est la seule raison pour laquelle nous lui en voulons.

– Nous ?

– Moi et mes amis qui sont morts. On lui en a voulu d'avoir fait de sa mort une affaire personnelle. Nous pensions qu'il fallait mourir publiquement, sous les yeux du monde." (1<sup>re</sup> édition : pp. 72-73 ; 2<sup>e</sup> édition : p. 94).

Edelman ne cesse pourtant de se moquer des postures héroïques. Et il est certain que ses "amis qui sont morts" pensaient comme il dit dans cet entretien. Le pense-t-il entièrement lui-même ?

Tout bien réfléchi, je trouve qu'il y a une certaine facilité, aujourd'hui, à prescrire à Czerniakow comment il aurait dû mourir, car mourir, il va sans dire qu'il le devait. En un sens, il était mort avant de se suicider, mais se suicider dans un grand éclat ? Pour cela, il aurait fallu qu'il crût encore à quelque chose, par exemple, à la valeur d'une mort héroïque. Marek Edelman lui-même laisse entendre que tout choix était refusé aux habitants du ghetto : "...au fond rien ne pouvait nous arriver. Rien de pire que la mort. Il était toujours question de mourir, jamais de vivre. Peut-on même appeler ça un drame ? Le drame implique un choix, il faut que quelque chose dépende de toi. Or, là, tout était fixé d'avance." (1<sup>re</sup> édition : pp. 70-71 ; 2<sup>e</sup> édition : p. 91).

L'étrange modernité de ces *Carnets* vient de ce que les efforts brisés qu'ils évoquent s'accordent obliquement et mystérieusement au monde sans finalités qui est le nôtre, où il ne peut y avoir de réussite puisqu'il n'y a pas de but. Tout se solde par l'échec, même quand, nous leurrant, nous croyons toucher au

terme d'un effort ou d'un voyage ou d'une entreprise...

Ces *Carnets* complètent admirablement les documents sur le ghetto de Varsovie. Il en ressort une immense tristesse, ils causent un deuil dont on ne voit pas ce qui pourrait y mettre fin.

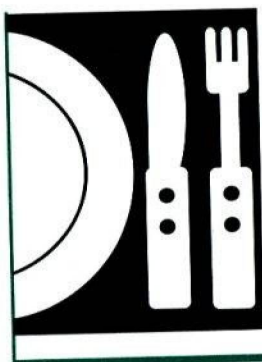
Et pourtant, en 1993, Marek Edelman a ajouté une postface à son mémoire. Il y dit en substance que le soulèvement du ghetto de Varsovie n'avait rien d'inattendu, préparé qu'il avait été par la résistance de toute une population qui, malgré les conditions inhumaines, les humiliations, les tueries, avait créé "des universités clandestines, des écoles, des associations et une presse." Les efforts avortés de Czerniakow et de tous ceux du ghetto n'étaient donc pas entièrement sans justification, bien que leurs élans allassent à l'échec et à la mort. C'est une contradiction qu'il faut assumer au nom de la vérité. "Ces actions [...] ont eu pour conséquence l'insurrection [...] ultime moyen de refus des conditions de vie et de mort inhumaines, l'ultime acte de lutte contre la barbarie et pour la sauvegarde de la dignité." (p. 184).

Et il termine en disant, qu'après Biafra et le Cambodge, il y a la Yougoslavie : "L'Europe se comporte comme ce promeneur du dimanche qui faisait du manège<sup>2</sup> près du mur du ghetto alors que de l'autre côté, des gens mouraient dans les flammes. Indifférence et crime ne font qu'un<sup>1</sup>" (p. 184).

**Richard MARIENSTRAS**

1. Marek Edelman, Hanna Kral, *Mémoires du ghetto de Varsovie. Un dirigeant de l'insurrection raconte*. Préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, 1983. Editions Liana Lévi et Scribe. Paris, 1993. La seconde édition est plus importante que la première, la pagination n'y est pas la même.

2. Il s'agit du manège de chevaux de bois qui tournait sur les murs du ghetto, côté polonais, pendant l'insurrection. Il a été rendu célèbre par le poème de Miłosz, *Campo di Fiori*.



## CUISINE

### La Magéna, plat sépharade

*Dans ce numéro du changement, voici un joyau de la cuisine séfarade qui, en outre, est un envoi spontané d'une de nos lectrices. Ayant apprécié le sérieux de nos recettes, ainsi que leur côté "didactique-sans-pédanterie-mais-d'où-l'humour-n'est-pas-exclu-alors-que-la-satisfaction-gourmande-est-garantie", elle a décidé de nous faire partager une succulente recette juive algéroise.*

1. Faites bouillir de l'eau salée dans une casserole de taille adéquate pour y plonger deux cervelles d'agneau fraîches. Faites pocher 3 à 4 minutes.

2. Battez par ailleurs six œufs avec du sel, du poivre, de la menthe fraîche ciselée et le jus d'un citron. Ajoutez à cet appareil une petite boîte de macédoine de légumes, puis un oignon que vous aurez au préalable haché grossièrement et fait dorer à la poêle dans un peu d'huile. Ajoutez-y la cervelle coupée en morceaux. Fin du premier chapitre.

3. Faites chauffer un peu d'huile dans un moule à cake. Il faut qu'elle soit très chaude, avant d'y plonger la préparation que vous venez de réaliser. Moment dangereux ! Méfiez-vous des "resquits", comme on dit dans le midi. C'est que l'huile chaude qui gicle, ça fait mal... Enfourez votre moule à cake durant quelque vingt minutes à four chaud. Sortez, laissez refroidir :

La Magéna se mange froide. On la décore de citron en rondelles ou en quartiers, et de menthe ciselée.

4. Je me suis laissée dire que d'aucuns n'aimaient pas l'idée de manger de la cervelle d'agneau... Tous les préjugés sont respectables. Il paraît qu'un bon résultat s'obtient aussi avec du saumon (pas fumé, bien-sûr...). A vous d'essayer les deux variantes !

**Isabelle MOUTOT**

#### POST-SCRIPTUM

On a objecté à la recette du borscht du numéro précédent l'introduction du jambon fumé dans un plat juif. Précisons que :

1. Le borscht n'est pas un plat juif, c'est un plat emprunté par les Juifs à la cuisine locale (en l'occurrence, biélorusse).
2. On peut certes faire sans ledit jambon, ce sera plus kasher, mais ce sera moins goûteux !
3. C'est une recette laïque, œcuménique et tolérante...

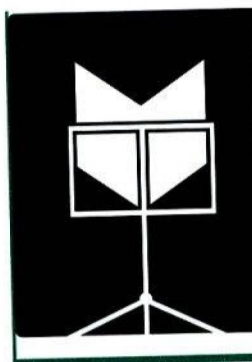
### Au sommaire du prochain numéro

Notamment :

- Henri MINCZELES (Cercle amical)  
*Réflexions sur un siècle finissant*
- Rachel ERTEL  
*La Haskala ou la philosophie juive des Lumières*
- Henri KORN  
*Les Juifs ont-ils leurs fascistes ?*

Et toutes les rubriques habituelles (Le Débat, La Culture, Les Textes...), ainsi que les réflexions inspirées par l'actualité politique.

PARUTION PROGRAMMÉE : AVRIL 1997



## MUSIQUE

### Gustave Malher, Deuxième symphonie

**Les rapports entre le judaïsme et la musique ne se réduisent pas à la dimension "interprètes", encore moins aux musiques traditionnelles des Juifs d'Europe Centrale ou aux chants séfarades...**

La Deuxième symphonie de Malher est une musique tourmentée, écrite par un homme insécure, qui semble aspirer, dans un monde chaotique et hostile, à transmettre un message universaliste, voire messianique (Malher s'adressait parfois à ses proches aux mots de : "En vérité, je vous le dis"), . Comme on le sait par ailleurs, le compositeur s'est converti au christianisme par nécessité sociale, semble-t-il. Or, si la Deuxième symphonie porte le titre de "Résurrection", cite le sermon de Saint Antoine de Padoue aux poissons, évoque un ange, elle

s'adresse cependant à Dieu, sans qu'il y soit explicitement question du Christ.

Le mieux est-il peut-être simplement d'écouter la symphonie non dans la version de Bernstein, techniquement dépassée, mais dans l'enregistrement récent de Svetlanov, avec l'orchestre symphonique d'État de Russie<sup>1</sup>. L'interprétation en est précise et épurée, pour ce chef d'œuvre dont la tension peut trouver un écho dans la sensibilité juive. ♣

**Jean SALMONA**

1. Deux CD Harmonia Mundi RUS 288 136.37



# Contre la peur

Jacques Burko

**Il y a quelques semaines,  
nous l'avons tous appris :  
à Hébron, un colon juif  
chargé de la sécurité,  
a frappé à mort un gamin  
palestinien...**

Pour se justifier, le colon a expliqué que le gosse lançait des pierres contre les voitures israéliennes. Nous avons frissonné. Pour un instant, le monde s'est figé. Et puis, la vie a continué; l'information a glissé vers le passé, nous laissant à nous un goût amer, et confortant les antisionistes (et/ou les antisémites) dans leur credo. A chaque jour, sa peine. L'actualité, charitable, a apporté de nouveaux sujets d'indignation, d'indignation plus molle parce qu'elle semblait nous concerner de manière moins poignante, plus universellement partagée. Et que peut-on faire...

Pourquoi me faut-il aujourd'hui repenser à ce malheur, déranger la mince couche d'oubli qui déjà le recouvre ? Parce que justement je ne parviens pas à oublier, et que d'en parler est important. D'habitude, je m'interdis de commenter les gestes israéliens, la critique facile. Mais ici nous touchons à l'universel.

## Essayer de comprendre

Je m'inflige l'effort de comprendre ce colon meurtrier, mon frère. Assuré de son bon droit d'homme revenu et établi "chez lui" pour toujours ; chaque jour cerné par l'hostilité, exaspéré par les agressions de ses voisins arabes. Je ne veux pas croire que l'homme fût mu par un lucide projet d'exterminer les Palestiniens. C'est dans un geste de rage qu'il a frappé, frappé, et frappé encore ce gamin qui probablement l'avait provoqué du geste et de la parole. C'est cette rage qui a tué, pas lui - pas le lui lucide. Il a été l'outil de sa vague rageuse. A la limite, victime lui-même. Il me faut imaginer son regret, sa honte. J'espère qu'il se fait horreur. Je ne sais pas. En vérité, je ne sais de lui que ce qu'ont rapporté les journaux - et donc rien.

Nous, nous ne sommes pas pris dans cet étouffant conflit, et nous pouvons nous mettre aussi à la place du gamin palestinien -

démarche inaccessible à son meurtrier. Nous pouvons comprendre la rage impuissante, cette soif de protester du dominé, du frustré, de l'humilié, éternellement. Parce que nous sommes Juifs en Diaspora, longtemps, souvent dominés, frustrés, humiliés, tués - nous

J'imagine que ce colon tueur d'enfant vivait plus que dans le refus - dans la répulsion de ses voisins palestiniens. Ils grouillaient tout autour de lui, hostiles et prolifiques, sans cesse plus nombreux, plus menaçants ; il se percevait, lui, forteresse assiégée par ce grouillement, il était en permanence sur les remparts. Il le savait : eux, ils voulaient sa mort et ils l'auraient voluptueusement noyé dans la mer, s'ils en avaient le pouvoir. Lui, il devait se défendre, défendre sa présence, très légitime, très chèrement acquise. Le sentiment de leur haine légitimait la sienne. Et le sentiment de sa force à lui, de sa vérité à lui, légitimait son mépris.

Quand la peur, mère de la répulsion et de la haine fait considérer l'autre non plus comme un être humain, mais comme un cloporte, le geste de l'écraser devient comme naturel. Il n'est pas de pire péril pour un homme que de donner dans ce piège. La victime meurt, l'assassin se perd. C'est contre la peur qu'il nous faut parler.

pouvons la comprendre mieux que d'autres. Voici que le mot rage revient sous la plume. Rage contre rage... Refus contre refus. Refus aveugle, achamé de l'autre. Cette horreur est le fruit de l'irrationnel.

Le geste du gosse est clair à interpréter; mais de nouveau il faut retourner vers celui qui l'a tué. Je veux le récuser, le nier. Il me fait horreur. La violence de ce refus est-elle due aussi au sentiment que, les circonstances aidant, j'aurais pu me trouver à sa place ? Il y a en chacun de nous un potentiel de violence enfouie, et qui enrage parfois de ne pas se libérer. Alors, un prétexte dérisoire devient raison suffisante à cette libération.

Haine et mépris - ingrédients indissociables de ces conflits-là. Et la vigilance, car en permanence ils complotaient contre sa vie. Sauvages, qui sacrifiaient la leur dans des attentats-suicides. Fanatiques irrationnels avec qui on ne pouvait pas parler. On ne pouvait que frapper. Oui, tuer pour ne pas être tué, pour avoir enfin la paix. Tuer pour avoir enfin la paix...

Il est temps de s'arrêter. Car nous venons de buter sur l'aveugle mur de fond de cet édifice de haine : la peur. La peur qui, sous l'oripeau de la légitime défense, pousse à tuer. Amer paradoxe : le grand colon a tué le petit gamin, parce qu'il en avait peur. ✚



## Ernestine Louise Potovsky Rose : juive, femme des Lumières, féministe

Françoise Basch

**“Polonaise de naissance, juive de race, Allemande d’éducation, Américaine d’adoption, Anglaise par affection” : c’est ainsi que le London Daily News rendait un dernier hommage à Ernestine Louise Potovsky Rose (1810-1892). Mais, celle qu’on appelle encore “la belle de jour de Pologne, le lys d’Angleterre, la rose d’Amérique”<sup>1</sup>, heurta nombre de ses contemporains par son parcours entre l’Ancien et le Nouveau Monde, ses choix intellectuels et militants. Contrairement à d’autres pionnières du Mouvement américain pour les droits des femmes (E. C. Stanton, L. Stone, S. B. Anthony), Ernestine Rose est inconnue en France.**

**Elle marqua pourtant de son empreinte cette première vague émancipatrice, largement issue de projets philanthropiques et de la passion abolitionniste.**

**E**RNESTINE ROSE avait vécu en Pologne, en Allemagne, en France et en Angleterre avant de s’installer aux USA pour trente-trois ans. Née en 1810 dans le quartier juif de Piotrkow, petite ville de la partie prussienne de la Pologne, elle subit très tôt une triple violence : antisémitisme, perte de la nationalité polonaise, misogynie aiguë du judaïsme orthodoxe, notamment de son père rabbin qui espérait la

mariage à un prétendant de son choix pour s’approprier la dot de sa mère décédée. Mais elle réussit à éviter ce mariage. La légende transmet deux versions de sa fuite. Selon la première, elle se rendit en traîneau jusqu’à Kalish par une tempête de neige pour défendre ses droits à l’héritage de sa mère. Elle obtint satisfaction et rentra chez elle. Lorsqu’elle

trouva son père remarié à une jeune femme à peine plus âgée qu’elle, elle partit pour Berlin en 1827. Elle avait 17 ans. Selon la seconde, le rabbin la séquestra pendant neuf jours au pain et à l’eau. Elle cousit les pierres précieuses de sa dot dans ses vêtements et, en route pour la synagogue où l’attendait la noce, elle monta dans une autre voiture qui l’emmena vers une destination non précisée. Elle s’était munie d’un stylet pour se donner la mort en cas d’échec.

à Berlin en 1827, première étape de son apprentissage culturel et politique, lui sert d’observatoire des luttes patriotiques contre les absolutismes européens. Elle y fut probablement en contact avec les milieux juifs éclairés de la Haskalah. L’Angleterre, en 1832, fut sa deuxième étape. Elle y rencontre l’industriel philanthrope, self-made man, Robert Owen (1771-1858), fondateur d’une usine modèle en Écosse, puis d’une communauté utopique, aux USA, *New Harmony* (1825-1827), et plus tard du premier grand syndicat ouvrier (1835). C’est auprès de ce libre penseur en “quête d’un monde moral nouveau” qu’Ernestine Rose apprend la foi en la bonté de l’homme et en l’existence du progrès. “L’homme agit

par ignorance et non par méchanceté...” : cette conviction de l’influence du milieu sur les individus sous-tend l’attention particulière qu’elle porte à la différence du mode de socialisation des deux sexes et à l’éducation. Lorsque, jeune mariée, elle débarque en Amérique en 1836, elle se jette dans la vague de contestation réformatrice qui inspire une multitude de causes : abolitionnisme, utopies millénaristes et autres, libre-pensée,





droits des femmes etc. C'est, armée de son héritage européen (philosophie des droits de l'homme, socialisme utopique), qu'elle aborde ce tourbillon. Membre de "l'association des amis de Thomas Paine" (1737-1809) elle participe chaque année aux fêtes qui honoraient ce champion des droits de l'homme.

### **Une contribution très personnelle aux grandes causes réformatrices**

C'est au nom de sa "vocation" internationale qu'on la chargea, lors d'une Convention du Mouvement pour les droits des femmes, le 15 octobre 1851, de répondre aux messages de solidarité que Jeanne Deroin et Pauline Roland, deux féministes françaises emprisonnées depuis 1848, adressaient aux Américaines. Rendant hommage à ces "malheureuses sœurs incarcérées", Rose se lamente sur la splendeur passée du pays des droits de l'homme : "...pauvre France, où est ta gloire ? Où est la gloire de la Révolution de 1848 ?<sup>2</sup>".

Douze ans avant la convention de Seneca Falls (1848), Ernestine Rose avait déjà organisé une campagne de pétitions en faveur des droits des femmes mariées et, raconte-elle avec humour, n'avait collecté que cinq signatures. A partir de 1848, "la reine de la tribune" participe à toutes les grandes campagnes du Mouvement. Dans son activité d'émancipation des femmes, Ernestine Rose affirmait l'universalité des droits naturels de l'être humain. Également attachée à l'égalité des sexes et à celle des races, elle considérait la distinction entre natures et domaines masculin et

féminin comme une vue de l'esprit destinée à perpétuer l'oppression des femmes. Quant au discours en vigueur sur la prétendue influence, voire la supériorité féminine, elle le dénonçait comme une mystification destinée à éliminer les femmes du pouvoir social et politique.<sup>3</sup> Anti-essentialiste, Rose se retrouve souvent à contre courant du manichéisme cultivé par le Temperance Movement, qui diabolise tout ce qui est masculin. En outre, son irrévérence envers la Bible et son indifférence à la notion de péché, tout cela s'accordait mal avec l'esprit du protestantisme évangélique largement répandu dans les milieux féministes.

La campagne d'E. C. Stanton en 1860 pour l'assouplissement du divorce mit clairement en lumière le clivage entre les deux courants émancipateurs, religieux/essentialiste, séculier/rationaliste. Le clan anti-divorce et son porte-parole, la Révérende Antoinette Brown, croyaient au sacrement du mariage et en défendait l'indissolubilité. Rompue à la critique des arguments théologiques, Ernestine Rose leur oppose la notion d'institution séculière destinée en priorité à assurer le bonheur des individus dans ce monde et à protéger la dignité des époux contre la "prostitution légale." Son éducation juive, la bataille des patriotes pour leur indépendance en Europe, son expérience américaine l'avaient convaincue que la religion ligotait les individus et particulièrement les femmes. Haine et crainte de la religion l'habitèrent jusqu'à ses derniers jours. Elle demanda à ses exécuteurs testamentaires de ne laisser personne emmener



son corps "into any Chapel or Church..."

Ernestine Rose opposait aux dogmes des exigences éthiques, voire une "moralité laïque". Ses ennemis -et même ses amis- lui reprocheront néanmoins de s'aventurer dans les zones utopiques et sulfureuses de "l'amour libre", même en tout bien tout honneur. Pour elle, ce questionnement des relations conjugales n'était pas nouveau. Il avait commencé dès ses années anglaises, avec le discours contestataire du maître Robert Owen et avec les expériences communautaires de ses disciples résolus à réorganiser le travail, l'éducation et les relations entre les sexes. En Amérique également, nombre de communautés remettaient en cause l'institution et les modes traditionnels du mariage. En 1843, avec un ex agent abolitionniste, Rose participe à la création de la communauté de Skaneateles, située au nord de l'état de New York dans un site idyllique, où se pratiquaient un collectivisme de travail et, dans la vie privée, une forme libertaire de mariage et de séparation, sans autorité ecclésiastique ni légale.

### Une personnalité controversée par tous

Universalisme, athéisme, penchant pour l'utopie, les convictions d'Ernestine Rose étaient donc loin de faire l'unanimité même dans les milieux réformateurs. Quel regard posèrent sur cette rebelle ses auditeurs, ses ennemis, ses amis ? Comment s'exprime sa propre conscience de son identité et de sa différence ? Le manque de documents d'archives explique sans doute pourquoi l'industrie

biographique a accordé peu d'attention à ce personnage clé mais non pourquoi son biographe a pudiquement laissé dans l'ombre le thème scabreux de l'antisémitisme et de la xénophobie de ses compagnons de lutte.

Lors des réunions de libre-pensée ("anti-Bible") auxquelles Rose prenait part à son arrivée en Amérique, les insultes pleuvent sur la "propagandiste étrangère". La presse insulte "la femme athée", le "lusus naturae", la "Juive" sur un registre xénophobe, antisémite et anti féministe. Le 5 août 1853, un journaliste s'en prend à son physique et à son accent étranger : "She talked about our forefades..." Dans cette Amérique protestante pululante de sectes, l'accusation d'athéisme se fait sans doute plus souvent entendre que l'anathème envers race ou nationalité. Mais c'est bien la haine raciale qui inspire ceux qui confondent dans une même fureur le sexe de Rose, sa nationalité, son origine ethnique et son athéisme. S'ils s'expriment avec moins de grossièreté, les abolitionnistes ne valent guère mieux. S. B. Anthony et E. C. Stanton auraient subi de fortes pressions pour empêcher Rose de présider les conventions -sans y céder, disent-elles. Et pourtant : dans un passage de son *Journal intime*, on voit S. B. Anthony prendre, en avril 1854, le parti de deux militants des Droits, "qui auraient protesté contre le fait d'accorder aux nouveaux immigrants la citoyenneté américaine." Ulcérée, Rose les avait traités de "clique d'abolitionnistes". Feignant d'ignorer les raisons de sa souffrance, S. B. Anthony met en avant les états d'âme d'Ernestine Rose et se lamente hypocri-



tement sur sa personnalité "difficile".

Prise à partie pour son athéisme, ses origines étrangères, son non-conformisme, comment se situait l'exilée par rapport à ses origines juives ? Si elle semble assez bien insérée dans un certain contexte politique et culturel, elle ne se sentait en revanche nullement "assimilée", elle qui se désigne en ces termes : "fille de la malheureuse Pologne écrasée et de ce peuple opprimé et persécuté qu'on appelle les Juifs<sup>4</sup>" (septembre 1852). Ex citoyenne d'un pays martyr, membre

« C'est au nom de la tolérance universelle et de la défense des droits humains qu'elle lutte contre l'antisémitisme. »

d'une race méprisée, Ernestine Rose ajoutait parfois au sinistre tableau l'oppression des femmes. Son anglais défaillant et son accent étranger ridiculisés par ses détracteurs, et dont elle s'excuse parfois, sont comme la métaphore de sa situation d'outsider.

Si cette humaniste refoule la plupart du temps son appartenance au judaïsme, elle se trahit, si l'on peut dire, dans un échange de lettres avec son ami, George Seaver, rédacteur en chef du Boston Investigator. Dans un article du 28 octobre 1863, à l'occasion de la construction d'une nouvelle synagogue à Boston, ce dernier accusait les Juifs de fanatisme, de superstition et d'obscurantisme. Manifestement, Ernestine Rose fut profondément choquée par l'antisémitisme et l'ignorance grossière de l'article. C'est au nom de la tolérance universelle qu'elle réfute les arguments de Seaver. Mais, si elle garde ses distances vis à vis de ceux que vitupère Seaver et parle des Juifs à la troisième personne du plu-

riel, il lui arrive de perdre son calme et de comparer le journaliste à ces Puritains qui infligeaient fouet et pendaisons aux femmes Quaker. Irait-il jusqu'à expulser les Juifs de Boston et de l'Amérique progressiste, comme ils furent jadis boutés hors d'Espagne ? Dans les propos de Rose, un journaliste du Jewish Record (février 1864) décèle "l'antique levain de l'âme juive". L'antisémitisme de Seaver avait, c'est certain, personnellement blessé

Ernestine Rose dans ses multiples identités, en tant que défenseur des droits humains mais aussi en tant

que Juive, survivante des pogroms et expatriée.

Rose sut s'engager et livrer bataille pour l'émancipation des esprits, des races et du sexe opprimés. Mais elle répugnera toujours à se livrer et garde ses secrets. Les ruptures et les traumatismes subis dans sa jeunesse sont sans doute à l'origine de son extrême réserve et des éclipses d'un tempérament dépressif. Coupée de ses racines dès l'enfance, Ernestine Louise Potovsky Rose ne semble les retrouver nulle part. Mais comme un fil d'Ariane, persiste une trace : son extrême sensibilité au malheur des opprimés, à la persécution, sa passion pour la justice, son souci d'éthique : autant de signes d'une sensibilité qui pourrait bien être juive...✚

1. New York Herald, February 3, 1850
2. Yuri Suhl, *Ernestine Rose and the Battle for Human Rights*, New York, Raynal, 1959, p. 280. Deuxième édition : *Ernestine Rose, Woman's Rights Pioneer*, New York, Biblio Press, 1990.
3. Françoise Basch, *Rebelles américaines*, Méridiens Klincksieck, 1990, p. 90.
4. Morris U. Schappes, *A Documentary History of the Jews in the*



## Malom, alias Malin, Transylvanie...

**M**alin (prononcer mâline) est un village de Transylvanie qui s'appelait autre fois Malom (prononcer mâlome), du temps où cette vaste région, adossée aux trois Carpathes, était hongroise. C'était avant que le sort des armes, lors de la Grande-Guerre, ne la jette dans les bras accueillants des Roumains. Quelques familles juives y coexistaient, sans doute depuis plusieurs générations, avec une majorité chrétienne, et cela semble-t-il de façon tout-à-fait pacifique. L'une d'entre elles, dans le haut du pays, tenait un petit commerce ; les enfants du coin avaient coutume de se rassembler, le soir, sur les marches qui dégringolaient du terre-plein de la maison vers le village pour discuter et pour chanter, les vieux s'en souviennent encore aujourd'hui avec émotion et nostalgie à Malin.

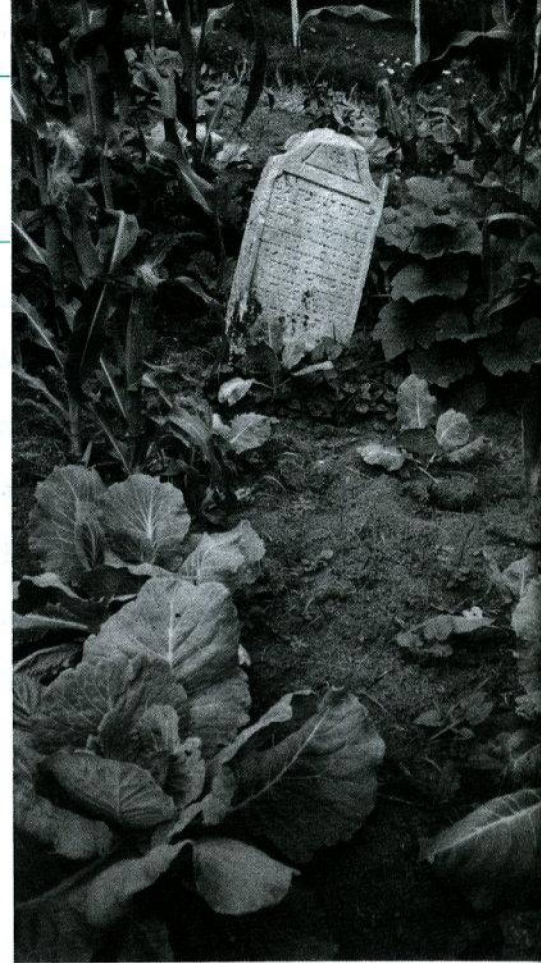
Le Juif Hirsch était un homme de bien, on a regretté qu'il prenne un jour, dans les années vingt, la décision de partir à la ville, Koloshvar, ex-Klausenburg, devenue Cluj depuis, on s'était bien habitué à sa présence et à celle de ses enfants, ils faisaient partie de la communauté villageoise. On ne sait pas exactement pourquoi il était parti. Peut-être pour permettre à ses enfants d'acquérir un métier. À Malin, il est encore difficile, aujourd'hui, de faire autre chose que d'élever deux vaches et trois poules et de couper, à la faucille, quelques gerbes de blé sauvage ; alors, dans les années vingt, et pour des Juifs...

Les autres familles juives sont restées, quelques années encore. Les nuages se sont accumulés sur l'Europe, puis la guerre est arrivée. On n'aime pas beaucoup en parler, aujourd'hui, à Malin, mais les Anciens s'en souviennent bien. Ils se souviennent très bien des quelques familles juives qui vivaient encore à Malin en 1944. Au demeurant, quelques pierres tombales juives se dressent encore, tout en haut du village, au milieu de choux et d'épis de maïs plus vigoureux les uns que les autres. On sait que plusieurs d'entre elles - c'était de la belle pierre - ont servi à bâtir les soubassements des nouvelles maisons de Malin, celles qu'on a construites depuis la guerre. On n'en est pas très fier, mais toutes ces pierres - certaines étaient tombées - c'était dommage de les laisser s'enfouir progressivement dans le sol. Et puis on a redressé et gardé les plus belles.

De toute façon, il n'y avait plus personne pour s'y intéresser vraiment, à ces pierres tombales, pour les entretenir. Il n'y a plus de Juifs à Malin depuis 1944. On se souvient très bien du jour où "ils" sont venus - "ils", les miliciens du coin et les Allemands - et où ils ont réquisitionné les chars à boeufs du village et "les" y ont fait monter - "les", les Juifs - en entassant leurs baluchons autour d'eux.

"Tous, nous pleurons. Et puis ils sont partis, et ils ne sont jamais revenus, aucun d'entre eux. Votre fils et vous êtes les premiers que nous revoyions ici depuis un demi-siècle. C'est bien d'être revenus".

*Philippe et Benjamin, petit-fils et arrière petit-fils de Hirsch Lazar  
Malin, juillet 1996*



DEMANDEZ UN BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT ET ADRESSEZ VOS ARTICLES (ACCOMPAGNÉS SI POSSIBLE DE PHOTOS) À :

**Jacques Burko, 56, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris**

**Diasporiques : 13, rue du Cambodge, 75020 Paris ; Directeur de la publication : Henri Korn ; Secrétaire de rédaction : Jacques Burko ; Comité de rédaction : Bureau du Cercle Gaston Crémieux ; Maquettiste : Corinne Dupuy Conception ; Impression : Imprimerie Phénix, Narbonne. Les auteurs sont responsables de leurs textes. N° d'ISSN en cours.**

**Fondateurs du Cercle Gaston Crémieux : Joseph Huppert, Georges Isotti-Rosowsky, Claude Lanzman, Philippe Lazar, Jacques Lebar, Richard Marienstras, Léon Pollakov, Oscar Rosowsky, Rita Thalman, Pierre Vidal-Naquet, Raphaël Visocékas**

*Trimestriel : 20 F. Abonnement 4 numéros : 50 F.*